


<b>Numéro</b>	<b>DL201027-AE01</b>	 Illkirch-Graffenstaden
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Fonction publique – Personnels contractuels	
<b>Objet</b>	Reconduction du poste de chargé de mission pour le centre socio-culturel Le Phare de l'Ill	

---

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

---

### Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 5 novembre 2020 par visioconférence

L'an deux mil vingt le cinq novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni par visioconférence - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

**Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN MEYER Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

---

Nombre de conseillers présents :	35
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	30 octobre 2020
Date de publication délibération :	10 novembre 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	10 novembre 2020

---

<b>Numéro</b>	<b>DL201027-AE01</b>	1/2
<b>Matière</b>	4.1.Fonction publique - Personnels contractuels	

## **V. PERSONNEL**

### **2. RECONDUCTION DU POSTE DE CHARGÉ DE MISSION POUR LE CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PHARE DE L'ILL**

Au tableau des effectifs figure un poste de chargé de mission pour le centre socio-culturel, créé par délibération du conseil municipal du 25 septembre 2014 pour une durée de trois ans reconductible. Ce poste, prochainement vacant, doit être reconduit.

Rappel : le chargé de mission pour le centre socio-culturel le Phare de l'III (CSC) a les fonctions suivantes :

- Évaluer le projet social et le contrat d'objectifs du CSC, puis construire et contractualiser les prochains contrats avec la CAF et le Conseil Départemental en s'appuyant sur un recensement des besoins des habitants.
- Construire et contractualiser le projet de fonctionnement du CSC pour obtenir les financements liés au Contrat Enfance Jeunesse à négocier et signer par la Ville.
- Inscrire le CSC dans le contrat territorial global, en particulier dans la mise en œuvre d'actions de soutien et d'accompagnement à la fonction parentale, d'actions nouvelles à destination des publics fragilisés (soutenir les jeunes déscolarisés ou décrocheurs, soutenir les jeunes dans leur insertion sociale, ...).
- Construire et contractualiser avec la SPL L'Illiade et les acteurs culturels locaux un programme d'actions pérennes pour favoriser la médiation culturelle et l'élargissement des publics aux pratiques artistiques.
- Inscrire le CSC dans le Projet Educatif Global, en particulier dans la mise en œuvre d'actions en partenariat avec les acteurs du territoire dans une approche globale de la famille.
- Inscrire le CSC dans le Contrat de Ville, en particulier dans la mise en œuvre d'actions en lien avec les publics fragilisés et en faveur du « mieux vivre ensemble »
- Assurer la direction du CSC, et notamment, dans le cadre de cette mission,
  - a. impulser, définir et garantir la mise en œuvre des projets du CSC en adéquation avec les orientations municipales, en concertation avec l'association des usagers et dans le cadre des différents contrats ;
  - b. impulser, renforcer et garantir la mise en œuvre de l'ensemble des missions d'un centre socio-culturel, et plus spécifiquement l'expression des demandes et les initiatives des usagers, des habitants, des acteurs sociaux et associatifs locaux ;
  - c. soutenir et renforcer l'engagement citoyen dans le CSC.

<b>Numéro</b>	<b>DL201027-AE01</b>	2/2
<b>Matière</b>	4.1.Fonction publique - Personnels contractuels	

Le profil recherché est le suivant :

- DEFA, DEJEPS ou équivalent
- 5 ans dans l'animation socio-culturelle dont au moins 2 ans dans des fonctions de direction
- Permis B exigé
- Connaissance de l'environnement juridique et administratif des CSC et des collectivités territoriales
- Connaissance des réglementations Jeunesse et Sports, ERP, politiques publiques sociales et culturelles, des dispositifs contractuels de financement
- Connaissance sociologique des populations et des territoires
- Maîtrise des techniques d'animation et de dynamique des groupes
- Maîtrise de différentes techniques rédactionnelles et d'outils de suivi et évaluation
- Faire preuve de qualités relationnelles, garantir le dialogue, la confiance et la réactivité

Compte tenu de la nature des fonctions et des besoins du service, il est proposé de permettre le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, à recruter pour une durée maximum de trois ans renouvelable une fois, conformément à l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaire de la Fonction Publique Territoriale.

La rémunération sera comprise entre les indices bruts 444 et 1015 par référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **D'approuver la reconduction du poste de Chargé de Mission pour le Centre Socio-Culturel, tel que défini ci-dessus.**
- **De prévoir les crédits nécessaires au budget.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat.**

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
adopte, à l'unanimité, la présente délibération.**

**Pour : 35** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN MEYER Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

**Pour extrait conforme**

**Le Maire**

**Thibaud PHILIPPS**

